

Règlement intérieur du Comité d'Ethique de la Recherche

Conseil Scientifique – 10 Septembre 2024

Avis du Conseil Scientifique sur le règlement intérieur du Comité d'Ethique de la Recherche :

Sous réserve de modification des articles comme suit :

- Article 3.1 - Ajout « la procédure de saisine complète sera intégrée à ce règlement intérieur et soumise pour avis au CS et au vote du CA en 2025 »
- Article 3.1 - Remplacer « ses doctorants CIFRE » par « l'ensemble des doctorants des laboratoires de l'ENSAM »
- Article 3.2 – Ajout « Le bureau informe les membres du CER du nombre de dossiers non recevables reçus »

Nombre d'inscrits : 15

Nombre de votants : 15

Avis positif : 15

Avis négatif : 0

Abstention : 0

Ivan Iordanoff
Directeur Général Adjoint à la recherche et à l'Innovation
Vice-Président du Conseil Scientifique

